

Choisissez le bon produit pour votre application

Sélecteur de produits

Protection contre la fumée

Vitrage de protection incendie

Portes de protection
Portes antifeu

Solutions spéciales

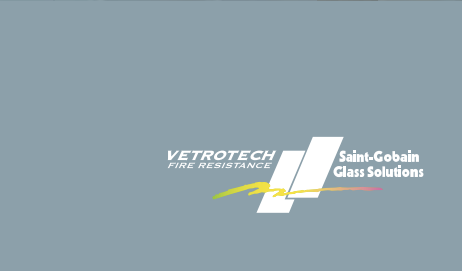


Vitrages de protection incendie à fixations ponctuelles
Planchers de verre
Parois inclinées
Solutions personnalisées

Nombreuses sont les applications spéciales pour lesquelles des solutions existent déjà ou ne demandent qu'à exister. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Vetrotech Saint-Gobain.

VITRAGE DE PROTECTION INCENDIE

- SGG PYROSWISS®
- SGG PYROSWISS®
- SGG CONTRAFLAM LITE®
- SGG PYROSWISS®, SGG CONTRAFLAM LITE®
- SGG PYROSWISS CLIMAPLUS® / SGG VETROFLAM CLIMAPLUS®
- SGG SWISSFLAM® 30, SGG CONTRAFLAM® 30
- SGG SWISSFLAM STRUCTURE® 30
- SGG CONTRAFLAM CLIMAPLUS® 30
SGG SWISSFLAM CLIMAPLUS® 30
- SGG SWISSFLAM 60, SGG CONTRAFLAM® 60
- SGG CONTRAFLAM CLIMAPLUS® 60
- SGG CONTRAFLAM® 90
SGG CONTRAFLAM CLIMAPLUS® 90
- SGG SWISSFLAM® 30, SGG CONTRAFLAM® 30
- SGG SWISSFLAM CLIMAPLUS® 30
- SGG CONTRAFLAM CLIMAPLUS® 30
- SGG PYROSWISS®



Vetrotech Saint-Gobain

Votre spécialiste du vitrage de protection incendie, en Suisse

VETROTECH SAINT-GOBAIN INTERNATIONAL AG est une société du groupe SAINT-GOBAIN GLASS et par ailleurs son unique partenaire pour la distribution et le marketing des verres sécurité et de protection incendie en Suisse.

La large gamme des produits Vetrotech Saint-Gobain répond à toutes des attentes, les clients ou presque.

Les contrôles permanents – en particulier les contrôles externes – des processus de production, ainsi que les essais au feu réalisés quasi quotidiennement sur des éléments de construction d'origine, garantissent le niveau de qualité constant de nos produits et de nos solutions.

Les verres de base spéciaux, les technologies faisant appel à des couches intercalaires et les processus de production particuliers permettent d'obtenir la résistance au feu requise pour les produits en verre. Ces caractéristiques permettent d'élaborer des solutions très diversifiées et spécifiques, à des prix étudiés, qui doivent ensuite être homologuées par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) ou au moins autorisées, au cas par cas, par les assurances immobilières cantonales.

L'un des principaux avantages de la gamme de nos produits réside dans les caractéristiques supplémentaires, en fonction des configurations choisies

- La sûreté des caractéristiques de protection incendie, quelle que soit la classe de produit (E, EW et EI)
- La qualité optique
- La sécurité des personnes
- La protection contre le soleil et donc la chaleur
- L'aptitude à la créativité
- Le caractère multifonctionnel

Notre défi permanent:

Développement des solutions pour répondre à des applications nouvelles

Le conseil technique et commercial accompagne le projet de A à Z, dès la phase d'étude. Les spécialistes de VETROTECH SAINT-GOBAIN sont heureux de vous aider à choisir, dans la gamme de nos produits, le verre de protection incendie qui correspond à vos besoins, que vous recherchiez un élément de construction particulier ou encore une classe de produit précise. Les tests au feu impliquent nécessairement l'engagement de l'ensemble des partenaires. Ces tests requièrent un partage réel des savoir-faire et de l'expérience. Les techniciens des sociétés de distribution de VETROTECH SAINT-GOBAIN vous assistent dans la conception des éléments de construction, développent avec vous des solutions et procèdent avec vous, des tests dans des fours spécialement conçus.



**Vos interlocuteurs:
Notre réseau de distributeurs en Suisse.**

Pour que vos projets puissent avancer à votre rythme, VETROTECH SAINT-GOBAIN a mis en place un réseau de distributeurs et de partenaires qui permet de développer directement sur site et en étroite collaboration avec vous, des solutions adaptées sur mesure à vos attentes.

Outre l'ensemble des collaborateurs de VETROTECH SAINT-GOBAIN, ce réseau de distribution est également porté par des entreprises du groupe Saint-Gobain mais aussi d'autres partenaires indépendants. Nous vous invitons à nous contacter, pour savoir lequel d'entre eux sera le mieux placé pour répondre à votre demande.



Des spécialistes formés ou initiés aux produits et aux techniques Vetrotech Saint-Gobain

Dans le cadre de la responsabilité du titulaire des homologations VETROTECH SAINT-GOBAIN prend soin de former les spécialistes techniques à l'emploi des vitrages de protection incendie.

Des cours spécifiques sont spécialement organisés, si les particularités de votre demande l'exigent. Prenez conseil auprès de nos partenaires distributeurs.

Marquage permanent

Les vitrages de protection incendie doivent impérativement comporter un marquage permanent. C'est pourquoi vous trouverez, sur toutes nos parois de verre, un macaron permanent, indiquant le type de verre utilisé, ainsi qu'éventuellement son épaisseur et d'autres informations sur le fabricant.



Le verre de protection incendie: un matériau de construction fiable

Les vitrages de protection incendie sont par définition conçus pour avoir un effet préventif. L'emploi de ces vitrages requiert au minimum une autorisation spéciale, mais le plus souvent toutefois une homologation de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Le fait de répertorier les produits de protection incendie, en l'occurrence ici les vitrages de protection incendie, garantit que la fonctionnalité des solutions de protection incendie a subi un maximum de contrôles, ce qui constitue une sécurité à la fois pour le fabricant et pour l'utilisateur final. Comme suite à la décision de «l'Accord intercantonal sur l'élimination des entraves techniques au commerce», une nouvelle directive de protection incendie est en vigueur en Suisse, depuis le 1^{er} janvier 2005. Cette directive a été élaborée par l'AEAI dans le respect des normes européennes. Pour de plus amples informations à ce sujet, vous pouvez consulter le site Internet de l'AEAI www.vkf.ch.

Harmonisation et normalisation européenne: un défi?

L'élimination croissante des entraves au commerce ouvre de nouvelles voies d'harmonisation, par le biais des normes de produits, d'essais et de classification. Les normes applicables aux vitrages de protection incendie sont on ne peut plus concernées, en particulier au sujet de la classification (SNEN 13501-2) et des tests appliqués aux vitrages et portes en verre de protection incendie. L'une des plus grandes avancées réside dans l'harmonisation de la classification des éléments de protection incendie. Cette harmonisation stipule que dans l'ensemble des pays ayant adopté les normes harmonisées, les éléments de construction en verre devront porter des marquages répondant aux mêmes principes distinctifs. Dans le tableau ci-dessous sont listés quelques exemples de vitrages de protection ou autres, sachant par ailleurs que ces éléments ne peuvent être agréés qu'en tant qu'éléments complets (c'est-à-dire dotés de leurs cadres, des matériaux d'étanchéité etc.) sur la base d'un test de résistance au feu conforme à la norme SNEN 1363/1364 et suivantes.

Éléments de construction	Classification EAI	Classification EN
Parties de construction portantes et compartiments	F	RE, REW, REI
Parties de construction non portantes et compartiments	R, F	E, EW, EI
Éléments mobiles (portes)	R, T	E, EW, EI ¹ , EI ²
Fermetures étanches à la fumée et aux flammes	R	E
Clapets coupe-feu	K	E, EW, EI ¹ , EI ²
Obturations coupe-feu	S	E, EI
Portes de cages d'ascenseur	A	E, EI

La durée requise de résistance au feu pour chaque élément de construction est déterminée par des organes de surveillance de la construction. Et dépend général de la nature, dimension de l'utilisation du bâtiment.

Les homologations portent sur une association précise de composants, comme un vitrage de protection incendie, un cadre, des matériaux d'étanchéité etc. Changer un seul de ces composants n'est possible que lorsque ce composant est défini de manière explicite en tant que composant, dans l'homologation. Les surfaces et les dimensions des vitres ne doivent pas excéder les valeurs (en particulier les valeurs maximales) définies dans les homologations.

Un avantage incontestable: plus de 50 homologations en Suisse

VETROTECH SAINT-GOBAIN possède en Suisse plus de 50 homologations en vigueur, sur différents produits et différentes applications. Un atout incontestable pour vous!